



Commune de Borex

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément aux dispositions légales, notamment l'article 7b de la loi du 30 novembre 1964 sur la distribution de l'eau (LDE), la Municipalité de la commune de Borex soumet à l'enquête publique du 5 juin au 6 juillet 2026 :

- La réalisation de la mesure n° 8 (conduite de liaison Saugeau – Chésereux) du plan directeur régional de distribution de l'eau de la Commune de Gingins, du Service Intercommunal des Eaux de Chésereux-Grens-Eysins (SIECGE) et des Services Industriels de Nyon (SINyon)
- La réalisation de la mesure n° 10 (conduite de liaison Grens – Borex) du plan directeur régional de distribution de l'eau de la Commune de Gingins, du Service Intercommunal des Eaux de Chésereux-Grens-Eysins (SIECGE) et des Services Industriels de Nyon (SINyon)

Les dossiers sont déposés au Greffe municipal où ils peuvent être consultés aux heures d'ouverture du bureau ou sur rendez-vous.

Durant cette période, les observations ou oppositions qu'ils pourraient susciter devront être consignées par lettre recommandée adressée à la Municipalité ou être inscrites directement sur la feuille d'enquête.

La Municipalité